

# COMITÉ SYNDICAL

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Comité Syndical du SIVOM du VALROMEY, légalement convoqué en date du 20 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Maison de Pays du Valromey, sous la présidence de Marc CHARVET, Président du SIVOM du Valromey.

**PRÉSENTS** : Robert SERPOL (Arvière-en-Valromey), Claude JUILLET, Dominique CHARVET, Laurence ROUX, Evelyne SERPOL (Champagne-en-Valromey), Bernard GIRAUD-GUIGUES, Bernard PERRET (Haut-Valromey), Chantal FAUTH (suppléante Eric PILLARD - Ruffieu), Jean-François DUCRUET, Yves BERT (Talissieu), Marc CHARVET, André BOLON, Frédérique GARIN, Jean-François MARTINE (Valromey-sur-Séran).

**ABSENTS/ABSENTS EXCUSÉS** : Annie MEURIAU, (Arvière-en-Valromey) : pouvoir donné à Robert SERPOL, Gérard BERTHIER, Sébastien VIGNAND (Arvière-en-Valromey), Bernard ANCIAN (Haut-Valromey) : pouvoir donné à Bernard PERRET, Jean ROCHE (Haut-Valromey), Pauline GODET (Valromey-sur-Séran) pouvoir donné à Marc CHARVET, Fabien BRASSARD (Valromey sur Seran)

Frédérique GARIN a été désignée secrétaire de séance.

### 1. Observatoire astronomique : travaux- inauguration

Les travaux sont à ce jours terminés (la réception des travaux a eu lieu le 14/06). Des réserves ont été prononcées pour les lots n°1, 3 et 5.

L'inauguration est prévue le 26/06 en présence de Anne-Marie LAGRANGE, astrophysicienne, marraine du planétarium.

### 2. Maison de pays : travaux - demande de subvention Dotation territoriale

Le Comité syndical, à l'unanimité, accepte de réaliser les travaux suivants dans la maison de pays :

- Entreprise BORELLO : pose de brise soleil orientables (BSO) sur les baies de la maison de pays : 24 200.25 € HT
- Entreprise PUGET : motorisation des BSO : 2 160.00 € HT
- Entreprise 6<sup>ème</sup> SENS : pose de film solaire : 407.75 € HT
- Entreprise PESENTI : peinture de la salle des fêtes, de la maison des jeux et du hall : 29 226.20 € HT
- Entreprise PESENTI : changement des dalles de plafond salle des fêtes : 13 468.00 € HT
- Entreprise PUGET : dépose et repose des BAES, interrupteurs et boîtiers : 1 860.00 € HT
- Entreprise DOUBLET : pose d'un habillage de scène et de rideaux de fenêtres : 5 604.00 € HT
- Entreprise BUILDY : reconfiguration du chauffage : 8 050.00 € HT
- Entreprise TECHNI-CONTACT : acquisition d'un bloc sono : 1 458.54 € HT

et approuve le plan de financement suivant :

- aide à l'investissement de la CAF de l'Ain (pour les travaux de la maison des jeux) à un taux de 40% (50% sous forme de subvention, 50% sous forme de prêt) : 5 227.62 €
- subvention du département de l'Ain au titre de la dotation territoriale 2019/2020 à un taux de 25% : 21 608.68 €
- fonds propres du SIVOM du Valromey : 59 598.44 €

### 3. Bâtiments scolaires : travaux – demande de subvention DETR.

Le Comité syndical, à l'unanimité, accepte de réaliser les travaux suivants dans les bâtiments scolaires :

- ⇒ École de Brénaz, commune d'Arvière en Valromey :
  - Rajout de prises supplémentaires (Entreprise SGE) : 478.99 € HT
  - Renforcement portail entrée école (Entreprise METALLERIE DU BUGÉY) : 740.00 € HT
  - Fourniture et pose d'un interphone (Entreprise PUGET) : 1 880.00 € HT
- ⇒ École de Virieu le Petit, commune d'Arvière en Valromey :
  - Réfection peinture hall (Entreprise PESENTI) : 4 196.40 € HT
  - Pose d'une barrière de sécurité et de 2 portillons (Entreprise LYVET) : 5 000.00 € HT

- Fourniture et pose d'un interphone (Entreprise PUGET) : 1 880.00 € HT
- Jointement des escaliers d'accès à la cour (Entreprise LEITGEN) : 1 250.00 € HT
- Aménagement d'un placard dans le hall d'entrée (Entreprise LYVET) : 980.00 € HT
  - ⇒ Ecoles d'Hotonnes, commune de Haut Valromey :
- Réalisation d'une ouverture de porte (Entreprise GRITTI maçonnerie) : 2 680.00 € HT
- Modification du bloc sanitaire (Entreprise GONCET) : 3 710.75 € HT
- Pose d'un bloc-porte (Entreprise La Varlope) : 424.50 € HT
- Rajout de prises supplémentaires (Entreprise P. GRITTI) : 785.33 € HT

et approuve le plan de financement suivant :

- subvention de l'Etat au titre de la DETR 2019 à un taux de 50% : 12 003 €
- fonds propres du SIVOM du Valromey : 12 002.97 €

#### **4. Vente terrains plan d'eau de la Vendrolière**

Suite à la demande de Mesdames Anne-Laure LOISEAU et Emmanuelle NERRIERE d'acquérir les parcelles du plan d'eau de la Vendrolière afin de créer une activité touristique, le Comité syndical, à l'unanimité :

- approuve la cession des parcelles E50, E340 et E341 sur la commune de Haut Valromey et de la parcelle D210 sur la commune de Ruffieu, d'une surface totale de 62 555 m<sup>2</sup> à Mesdames LOISEAU et NERRIERE avec faculté de se substituer la société HETRE LIBRE (dont elles seront associées), en cours de constitution,
- dit que la vente est soumise à la validation, dans le cadre du PLU de la commune de Haut Valromey, de l'orientation d'aménagement et de programmation valant UTN locale de la zone de la Vendrolière et à l'obtention d'un accord bancaire pour mener à bien leur projet d'activités touristiques,
- donne son accord sur un prix de vente de 35 000 €, conforme à l'avis du service des Domaines.

#### **5. PEL du Valromey : programmation et financement des actions 2018/2019 et 2019/2020**

Le Comité syndical, à l'unanimité, valide les projets déposés par les écoles et les associations sous forme de fiches actions et accepte de les financer et de reverser la subvention PASAE sous réserve d'une réalisation effective et de la présentation d'une fiche bilan.

##### **Programmation et financement des actions 2018/2019**

INTITULÉ DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION	SUBVENTION PASAE	SUBVENTION SIVOM
Devenir citoyen	Collège du Valromey	300 €	
Ateliers de yoga	YOGA du Bugey	400 €	339 €
Danse	AIGLE	400 €	100 €
Activités physiques	AIGLE	700 €	607 €
Découvre la montagne	AIGLE	800 €	
Enquête système solaire	AIGLE	700 €	
Mon livre des constellations	Astroval	700 €	
Eveil musical	VALMUSE	300 €	110 €
Découverte d'instruments	VALMUSE	700 €	860 €
Semaine du goût	RPI Brénaz-Virieu le Petit (Sou des écoles)		146 €
Création d'une fresque	Ecole Champagne (Sou des écoles)		2 000 €
Découverte biodiversité	Ecole Champagne (Sou des écoles)		600 €
Conférence harcèlement	Ecole Champagne (Sou des écoles)		263 €
Chœur d'Europe	Ecole Montessori		500
		<b>5 000 €</b>	<b>5 525 €</b>

##### **Programmation et financement des actions 2019/2020**

INTITULÉ DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION	SUBVENTION PASAE	SUBVENTION SIVOM
Devenir citoyen	Collège du Valromey	300 €	
Education à la santé par le yoga	YOGA du Bugey	500 €	500 €
Activités physiques	AIGLE	700 €	607€
Journées 11-17 ans	Ain'terlude-en-Bugey	700 €	
Mon livre des constellations	Astroval	700 €	350 €
Animations cinématographiques	Ciné Rencontre	600 €	900 €

Eveil musical pour les familles	VALMUSE	400 €	400 €
Fruits à l'école	SIVOM du Valromey	400 €	1 000 €
Actions de prévention	SIVOM du Valromey	1 500 €	1 500 €
Biathlon (report 2018/2019)	CSV	1 500 €	1 400 €
Baby Gym (report 2018/2019)	Valromey en scène	400 €	500 €
Découverte des sons	Ain'terlude-en-Bugey		480 €
Ecole en jeux	Ain'terlude-en-Bugey		800 €
Ecole en Jeux	RPI Brénaz – Virieu le Petit		867 €
Ecole au fil du temps	RPI Brénaz – Virieu le Petit		410 €
Arbres fruitiers à l'école	Ecole primaire Champagne		480 €
Voyage au fil du temps	Ecole maternelle Champagne		1 000 €
Chœur d'Europe	Ecole Montessori		1 000 €
		<b>7 700 €</b>	<b>12 194 €</b>

#### **6. Remboursement chèque caution des postes téléphoniques**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte d'encaisser le chèque de 228 € de la société Adventury suite à la suppression des lignes téléphoniques du bureau du Président et celui du PEL.

#### **7. Questions diverses.**

- Point sur les absences de personnel (secrétaire-comptable, en accident de service depuis le 13/05 jusqu'à ce jour et agent d'entretien, actuellement en arrêt maladie et non remplacée).
- Le prochain comité syndical aura lieu le 24/07.

**La séance est levée à 21h10.**

**Le Président,**  
Marc CHARVET